SYLVIANE NOËL
SÉNATRICE DE LA HAUTE-SAVOIE



LETTRE D'INFORMATION POUR SUIVRE MON ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE **#MAI 2026**



TAXE DE SÉJOUR, JE SUIS SATISFAITE QUE LE GOUVERNEMENT RENONCE À RECENTRALISER SON RECOUVREMENT

En ma qualité de présidente du groupe de travail tourisme au Sénat, je me suis particulièrement mobilisée depuis un an pour m'opposer au projet de recentralisation de la taxe de séjour, annoncée par le gouvernement en juillet dernier.

La taxe de séjour constitue, en effet, une ressource essentielle pour les communes touristiques et déterminante pour maintenir la qualité de l'offre touristique de nos territoires.
Le dispositif actuel, fondé sur une gestion locale, a démontré son efficacité en reposant sur la proximité entre élus, hébergeurs et offices du tourisme, permettant d'adapter les politiques aux spécificités de chaque commune.

Lors de son audition au Sénat, le 26 mai dernier, par le groupe de travail tourisme que je préside, **le Ministre du tourisme, Serge Papin, m'a confirmé que le gouvernement a renoncé à la recentralisation du recouvrement de cette taxe !**
Cette taxe continuera donc à être perçue et gérée uniquement par les collectivités locales.

Je suis ravie de cette décision salutaire, respectueuse de la libre administration et de l'autonomie fiscale des collectivités territoriales ! Certaines réformes de recentralisation ayant touché des taxes locales comme la taxe d'aménagement ont fait suffisamment de dégâts ces dernières années : stop à cette incessante manie d'affaiblir les collectivités territoriales !

INSTALLATIONS ILLICITES DE GENS DU VOYAGE : L'ÉTAT DOIT ENFIN DONNER AUX MAIRES LES MOYENS D'AGIR !

La colère, l'exaspération, la révolte : trois sentiments qui montent en Haute-Savoie face à la multiplication des occupations illicites de gens du voyage. Trois sentiments que j'ai relayé avec force au Gouvernement à l'occasion de questions d'actualité au Sénat, comme symbole de l'impuissance publique par excellence.

Des rapports, des courriers, des motions, des propositions de loi, des amendements, tout ce travail que je porte depuis huit ans sans relâche pour faire enfin évoluer cette loi Besson, totalement inadaptée à la nature et à la gestion des flux auxquels nous sommes confrontés.

Une loi déséquilibrée, comportant énormément de failles, qui assomme les collectivités d'obligations et donne tant de droits à certaines communautés qui ne respectent rien, ni personne.

Et pourtant, depuis toutes ces années, aucune évolution, aucun changement, par mépris du sujet, par manque de volonté politique et de courage de ce gouvernement, comme le démontre, une fois encore, la réponse lunaire du Ministre de l'Intérieur.

Pourquoi n'inscrit- il pas la proposition de loi que j'ai portée avec mes collègues Damien Michallet et Elsa Schalck à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et qui nous permettrait de lutter plus efficacement contre ces installations illicites?

Pire encore, pourquoi n'a t'il pas engagé la procédure d'urgence sur cette proposition de loi qui aurait pu permettre son adoption après une lecture dans chaque chambre?

Je suis, moi aussi, révoltée par tant d'hypocrisie et de laxisme au plus haut sommet de l'Etat, qui nous condamne à l'immobilisme sur ce sujet comme sur tant d'autres.

L'autorité n'est pas l'ennemie de la liberté: elle en est la condition.

Ma détermination reste intacte et je continuerai à me battre sans relâche pour que la voix de cette France respectueuse et honnête soit enfin entendue.

Retrouvez la vidéo de mon intervention au lien suivant.







PROJET DE LOI "RIPOST", J'AI DÉPOSÉ DES AMENDEMENTS POUR APPORTER DES RÉPONSES IMMÉDIATES À NOS BESOINS DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

J'ai déposé 5 amendements au projet de loi visant à apporter des réponses immédiates aux phénomènes qui troublent l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens.
Partout sur le terrain, les élus locaux me le disent avec force : nos concitoyens n'en peuvent plus de voir leur tranquillité reculer, leur sécurité fragilisée et l'autorité publique trop souvent défiée.
En Haute-Savoie comme ailleurs, nos maires, nos forces de l'ordre, nos pompiers, sont en première ligne. Ils alertent, ils agissent, ils cherchent des solutions. Mais trop souvent, ils se retrouvent démunis face à des situations qui se répètent, s'aggravent et exaspèrent légitimement nos concitoyens.
Début mai, lors de ma question d'actualité au Gouvernement, face aux demandes croissantes des maires de notre département confrontés aux installations illicites de résidences mobiles, je m'étais engagée à déposer plusieurs amendements sur ce texte pour apporter des réponses concrètes, fermes et utiles :

- **Installations illicites de résidences mobiles :**

Je propose que lorsqu'une installation illicite porte gravement atteinte à l'ordre public, à la sécurité, à la salubrité ou à la tranquillité publiques, le préfet mette en œuvre la procédure d'évacuation dans les meilleurs délais. Quand une commune est paralysée, quand une entreprise est empêchée de fonctionner, quand des habitants subissent des troubles répétés, l'État doit pouvoir agir vite, indépendamment de la situation de la commune ou de l'intercommunalité au regard du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

- **Occupations illicites de terrains en réunion :**

Je propose de renforcer les sanctions, avec une amende portée de 7 500 à 15 000 euros, des possibilités de confiscation élargies et une circonstance aggravante lorsque les faits portent gravement atteinte à l'activité économique, à la continuité d'un service public ou à la sécurité des personnes. Le droit de propriété, le travail des entreprises et le fonctionnement des services publics doivent être protégés, en toutes circonstances !

- **Refus d'obtempérer :**

Je propose de renforcer les peines prévues par le code de la route, notamment lorsque ces comportements mettent directement en danger la vie d'autrui ou celle d'un agent dépositaire de l'autorité publique. Refuser d'obtempérer, ce n'est pas une simple incivilité. C'est un acte dangereux, parfois dramatique, qui met en péril nos forces de l'ordre, les usagers de la route et les riverains.

- **Véhicules placés en fourrière :**

Je propose de permettre une gestion plus rapide des véhicules non réclamés, tout en protégeant les propriétaires de bonne foi, notamment lorsque le véhicule a été volé ou appartient à un tiers étranger à l'infraction.
Il faut de l'efficacité, mais aussi de la justice.

- **Rodéos motorisés :**

Je propose enfin de renforcer les sanctions applicables aux rodéos motorisés, afin de mieux prendre en compte la dangerosité de ces comportements qui empoisonnent la vie des habitants et mettent en danger chacun d'entre nous.

La sécurité n'est pas un sujet abstrait. C'est la vie quotidienne des familles, des commerçants, des élus, des riverains, des agents publics et des forces de l'ordre. Je refuse que l'on s'habitue au désordre. Je refuse que les maires et nos forces de l'ordre soient laissés seuls. Je refuse que les habitants aient le sentiment que la loi ne protège plus suffisamment ceux qui la respectent.
Mon engagement est clair : soutenir nos élus locaux, protéger nos concitoyens, défendre l'autorité de l'État et donner aux forces de l'ordre les moyens d'agir efficacement.
La tranquillité publique n'est jamais un privilège. C'est un droit.

REMISE DE MON RAPPORT SUR L'AGRITOURISME EN FRANCE AUX MINISTRES, ANNIE GENEVARD ET SERGE PAPIN



Le 13 mai, j'ai officiellement remis mon rapport *« Structurer l'agritourisme en France : diagnostic et propositions »* à Annie Genevard, Ministre de l'Agriculture, et Serge Papin, Ministre du Tourisme, aux côtés de mon collègue Anthony Brosse, député du Loiret, co-auteur de ce rapport.

L'Agritourisme présente une opportunité réelle pour nos territoires ruraux : renforcer le revenu des agriculteurs, valoriser nos savoir-faire et renforcer les liens entre le monde agricole et les citoyens.

Ce rapport dresse un état des lieux complet de la situation en France, offre une comparaison avec nos voisins italiens, et formule des propositions concrètes pour lever les freins au développement de ce secteur : simplification administrative, meilleure visibilité, accès au financement, formation ...

Une grande part de ces préconisations ont été traduites au sein d'une proposition de loi qui sera déposée à l'Assemblee Nationale prochainement.

Je remercie l'ensemble des personnes auditionnées — agriculteurs, professionnels du tourisme, élus, acteurs institutionnels — dont les témoignages et expertises ont été précieux pour alimenter nos travaux. Je tiens à remercier également Annie Genevard et Dominique Estrosi-Sassone pour la confiance qu'elles m'ont accordé en me confiant cette mission.

L'agritourisme a tout pour devenir un pilier du développement rural français. À nous de lui donner les moyens d'y parvenir.

Vous pouvez consulter l'intégralité de ce rapport au lien suivant.

VISITE DU SÉNAT PAR LES CADETS DE LA GENDARMERIE DE HAUTE-SAVOIE

J'ai eu grand plaisir à accueillir au Sénat, une section des Cadets de Gendarmerie de la Haute-Savoie, des jeunes investis et pleinement engagés dans cette expérience extraordinaire !
Je rends hommage à l'ensemble de leurs cadres sans qui rien ne serait possible !



RETOUR EN IMAGES DE CE MOIS D'AVRIL

- **COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**



Le 8 mai, nous avons rendu hommage à toutes celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté, ainsi qu'aux soldats tombés pour libérer notre pays de la barbarie nazie. J'ai pu assister aux côtés des élus de Publier, Evian, Annemasse ou Bons en Chablais, à de belles cérémonies commémoratives marquées par une présence massive de nos jeunes, à travers les écoles, les conseils municipaux jeunes, les jeunes sapeurs- pompiers ou encore les Cadets de la Gendarmerie.

- **AUTOROUTE DU CHABLAIS - CONSULTATION PUBLIQUE JUSQU'AU 3 JUIN, MOBILISONS-NOUS !**

Ce projet structurant, qui vise à relier Machilly à Thonon-les-Bains sur un linéaire de 16,5 km, est essentiel pour le désenclavement du Chablais et l'amélioration durable des conditions de circulation pour l'ensemble des usagers.

Le Conseil départemental, en partenariat avec l'État, reste pleinement mobilisé pour faire avancer ce dossier majeur pour notre territoire.
Une consultation publique est ouverte depuis le 20 avril jusqu'au 3 juin 2026. Chacun est invité à s'exprimer. Les résultats d'un sondage réalisé par Ipsos en mars 2025 montrent d'ailleurs un soutien fort de la population, avec 79 % d'avis favorables et 8 habitants sur 10 qui jugent ce projet utile pour le Chablais.

Mobilisons-nous collectivement : participez à cette consultation et exprimez un avis favorable pour permettre la réalisation de cet aménagement indispensable à l'avenir de notre territoire en vous rendant au lien suivant.

- **FÉLICITATIONS À BRUNO LŸS, NOMMÉ CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.**



Je suis fière et heureuse d'avoir porté cette demande auprès du Ministre de l'Intérieur !
Une distinction qui récompense son fort engagement dans de nombreux domaines, et particulièrement en faveur des Cadets de la Gendarmerie de la Haute-Savoie dont il est, depuis 12 ans, la cheville ouvrière.

DPE DES LOGEMENTS CHAUFFÉS À L'ÉLECTRICITÉ : UNE NOUVELLE VICTOIRE DÉCISIVE ET ENCOURAGEANTE !

J'avais déposé début 2024 une proposition de loi, aux côtés de mon collègue Cyril Pellevat, afin de corriger le coefficient de conversion appliqué aux logements chauffés à l'électricité, dont le DPE se trouvait très pénalisé pour ces logements pourtant chauffés avec une énergie décarbonée.

Après une première baisse intervenue le 1er janvier 2026 à 1,9, nous nous réjouissons de la nouvelle baisse annoncée du coefficient de conversion de l'électricité dans le calcul du DPE a 1,7.

Cette évolution permettra de mieux refléter la réalité du mix énergétique français, largement décarboné grâce au nucléaire, et de corriger une inégalité de traitement pénalisant jusqu'ici les logements chauffés à l'électricité, y compris lorsqu'ils ont fait l'objet de travaux de rénovation.
Par l'application de ce coefficient, un logement chauffé à l'électricité se trouvait plus mal noté qu'un logement identique chauffé au gaz ou au fioul : une aberration que nous dénonçons depuis plusieurs mois !

Cette décision conduira également à sortir du statut de passoire énergétique (étiquettes F et G) environ 380 000 logements principalement chauffés à l'électricité, qui étaient excessivement pénalisés par la méthodologie antérieure.

Même si nous nous réjouissons de cette nouvelle évolution décisive, nous continuerons à agir pour abaisser encore ce coefficient injustifié.
En effet, cette baisse du coefficient de conversion de l'électricité pour le DPE reste insuffisante puisque le gaz, 70 à 100 fois plus carboné que l'électricité en France, reste avec un coefficient à 1.

Les logements chauffés à l'électricité sont pratiquement 2 fois plus pénalisés pour leur consommation d'énergie que les logements chauffés au gaz. Il faut donc aller plus loin !

CÉLÉBRATION DE 10 ANS D'ACTIONS DE NOTRE MAJORITÉ À LA TÊTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES !

Les 21 et 22 mai, aux côtés du président Fabrice Pannekoucke et de Laurent Wauquiez, nous avons partagé un temps privilégié pour rencontrer tous ceux qui ont pu bénéficier du soutien de la Région : particuliers, entreprises, associations, communes…

- **Une Région pleinement engagée, avec un bilan sans appel :**

-**Industrie** : un plan de soutien de 1,2 Mds d'€ et 680 emplois industriels créés en Haute-Savoie,
-**Économie** : plus de 200 commerçants aidés en Haute-Savoie,
-**Sécurité** : 470 M€ en faveur de nos lycées, de nos gares et de nos communes,
-**Santé** : 144 M€ investis pour plus de 400 établissements de santé de proximité créés,
-**Collectivités locales** : 21 M€ d'aides aux communes et aux communautés de communes,
-**Agriculture** : plus 520 jeunes agriculteurs installés / plus de 7500 bénéficiaires du soutien de la Région à l'agriculture en Haute-Savoie,
-**Plan montagne de 100 M€** en faveur de la transition énergétique des stations, de la diversification de l'offre été-hiver, de la sécurisation de l'enneigement et du soutien à l'apprentissage du ski et de la découverte de la montagne pour tous les élèves de la région.

Des valeurs fortes qui guident notre action : encourager le mérite, respect des valeurs de la France et de notre République, zéro fiscalité supplémentaire !
Je suis fière de participer à cette belle réussite aux côtés de Fabrice Pannekoucke, Laurent Wauquiez et de tous mes collègues colistiers !





Contact : **sylvianenoel.senat@gmail.com**